

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 17 (1971)

**Heft:** 4

**Anhang:** [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

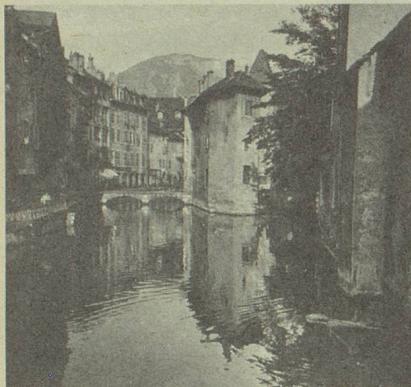
#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### ANNECY



A l'heure où ce petit rapport est expédié à Paris, nous n'avons pas encore eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à notre nouveau Consul. Ce n'est que dans le prochain numéro de la présente revue que M. E. Andrès aura l'occasion d'adresser un message à nos compatriotes des deux Savoies.

### Recommandation d'ordre administratif

Les compatriotes âgés de 20 à 50 ans, non recrutés militairement et dispensés par les nouvelles dispositions de s'annoncer aussi longtemps que leur domicile est fixé hors de Suisse, sont néanmoins priés d'envoyer leur livret de service au Consulat pour l'apposition du cachet adéquat.

### Les Sociétés suisses de l'arrondissement d'Annecy Haute-Savoie :

Cercle suisse d'Annecy. — Président : M. E. Choquart, 31, rue Sommeiller 74 - Annecy.

Date de l'Assemblée générale pour 1971 : non encore fixée.

Comptes rendus des dernières manifestations : journée choucroute très réussie le 22 novembre 1970.

### Départ de Monsieur le Consul G. Hurni

Le 9 janvier 1971, le Cercle suisse d'Annecy offrait une réception d'adieu à l'hôtel « La Réserve » à Mme et M. Hurni, avant leur départ pour Venise. En raison du froid, du brouillard et de la nécessité de voyager de nuit, il n'avait pas été possible à tous de répondre à l'invitation du Comité. Malgré

ces circonstances défavorables, Monsieur le Président Schupbach et son épouse étaient présents ; Monsieur le Président Seiler s'était fait excuser. Dans une amicale allocution, Monsieur le Président Choquart exprima, au nom du Comité, ses regrets de voir M. Hurni quitter Annecy et il rappela les faits saillants des quatre dernières années, notamment l'installation du Consulat dans des nouveaux locaux modernes et fonctionnels et l'acquisition par la Confédération d'une villa-résidence pour le chef de poste. Enfin, un cadeau souvenir « Le livre d'heures du Duc de Savoie » fut remis à M. Hurni alors qu'une gerbe de roses était présentée à Mme Hurni.

Très ému, Monsieur le Consul remercia et souligna que Venise n'était pas si éloignée d'Annecy pour interdire l'espoir d'un « au revoir ».

Les verres se levèrent pour porter un toast où se mêlaient les vœux de départ adressés à M. Hurni ainsi que des vœux anticipés de bienvenue à l'adresse de notre nouveau Consul, M. E. Andrès.

### Société Léman - Mont-Blanc Annemasse

Président : M. M. Nicolet (également Président central de la Fédération Léman-Mont-Blanc), 34, avenue Aristide Briand 74 - Ambilly - Annemasse.

#### Date de l'Assemblée générale de toutes les Sociétés « Léman-Mont-Blanc » :

25 avril 1971, à la Mairie de Saint-Julien-en-Genevois et déjeuner à 12 h 30 au restaurant « Pittet » au Pas-de-l'Echelle.

### Chamonix

Président : M. J. Stadler, « Aux Edelweiss », 74 - Chamonix.

La date de l'Assemblée générale de section sera diffusée en temps utile.

### Saint-Julien-en-Genevois

Présidente : Mme H. Vuilleumier « Les Cèdres » 74 - St-Julien-en-Genevois.

Activités prévues en 1971 : Assemblée générale : 25 avril. Un voyage en avion au pays d'Appenzell (9<sup>e</sup> voyage de l'amitié franco-suisse). En automne, sortie en car pour les personnes âgées.

A Noël, distribution des paquets de fête.

### Sallanches

Président : M. J. Schupbach, 74 - Marignaz.

La date de l'Assemblée générale de section sera diffusée en temps utile.

### Thonon-les-Bains

Président : M. M. Rubin, 4, rue de l'Hôtel-Dieu, 74 - Thonon-les-Bains.

La date de l'Assemblée générale de section sera diffusée en temps utile.

### Savoie : Aix-les-Bains

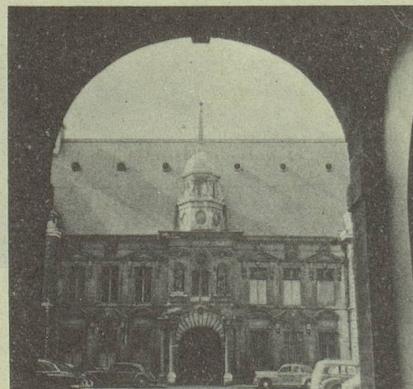
Président : M. A. Seiler, « Clos Fleuri » 35, chemin de Saint-Pol, 73 - Aix-les-Bains.

Assemblée générale : 7 mars 1971, au restaurant « Sporting », rue de Genève, à Aix-les-Bains.

Il n'est pas superflu de souligner ici l'activité et le dévouement des présidents et de leurs Comités. Cette activité présente plusieurs aspects qui se résument en deux mots : amitié et bienfaisance.

Un grand merci à tous nos dévoués compatriotes pour leur collaboration et le souhait que de nombreuses adhésions aux groupements précités viennent leur apporter réconfort et encouragement.

### Besançon



Entrée en fonction de M. E. Monney, Consul de Suisse à Besançon

Pour succéder à M. E. Prodollet, Con-

## Message consulaire

### Activité des Sociétés

sul de Suisse à Besançon, qui a pris sa retraite à la fin de l'année, le Conseil fédéral a désigné M. Ernest Monney, précédemment secrétaire d'ambassade à Santiago du Chili, où il exerça durant six années et demie les fonctions de Premier collaborateur de l'Ambassadeur de Suisse.

Né en 1918 à Fribourg, originaire de Cournillens (France), M. Monney possède déjà de solides attaches en France puisqu'il fut auparavant affecté à nos représentations consulaires de Lyon, Lille et Strasbourg. Le nouveau Consul et son épouse ont gagné Besançon au début de février ; dans le courant du même mois, ils ont eu la joie d'un premier contact avec nos compatriotes de la région, lors d'un dîner organisé par la Société suisse de cette ville ; ils se réjouissent d'entretenir peu à peu ce contact à tous les Suisses de la circonscription consulaire.

#### Exposition de livres suisses

Cette manifestation, organisée par la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande, avec l'appui de la Fondation Pro Helvetica et le concours du Service de presse et des relations culturelles de l'Ambassade de Suisse à Paris, se tiendra à Besançon du 15 au 30 juin 1971 dans une salle du Musée des Beaux-Arts.

Il s'agit en fait d'une exposition itinérante qui a déjà été présentée dans plusieurs villes de France et le sera encore dans d'autres cités. Événement important, puisque 600 livres suisses seront placés à l'attention du public, de même qu'une vingtaine d'affiches. Nous lui souhaitons un plein succès.

#### Presque centenaire

Mme Romilda Pellegrini-Bobbia, née en 1871, veuve, domiciliée au Russey (Doubs), accomplira le 2 juillet prochain cent ans d'âge. Elle peut être assurée que le Consulat de Suisse à Besançon et la Colonie helvétique de Franche-Comté pensent à elle et lui souhaitent d'ores et déjà un bel anniversaire. Toutes les plus vives félicitations lui sont adressées.

#### Réunion annuelle des présidents et délégués des sociétés suisses de Franche-Comté

Cette rencontre, qui revêt toujours un caractère d'importance, sera organisée cette année par la Société suisse de Villers-le-Lac, présidée par M. Pierre

Chevalier. Elle aura lieu vraisemblablement le dimanche 9 mai 1971.

Outre la participation du Consul de Suisse et de la plupart de ses collaborateurs, des présidents et délégués des sociétés suisses de cette circonscription, il est fort probable que la Mairie de Villers-le-Lac y sera représentée et que l'on y verra également certaines personnalités suisses.

Des exposés et débats sur des questions d'actualité intéressent les Suisses de France précédéront un vin d'honneur et un repas de circonstance.

#### Société suisse de Besançon

**Le vin d'honneur** offert au Cercle le 11 décembre 1970 par la société suisse à la veille du départ en retraite de M. E. Prodolliet, Consul, et son épouse, obtint un franc succès d'affluence. Dernier hommage rendu à celui qui, pendant plus de sept ans, a dirigé le Consulat de Suisse à Besançon.

**La fête de Noël** des enfants le 20 décembre 1970 a fait le « plein » au Cercle. Bienvenue de M. A. Steiner, président, allocution de M. R. Brodt, vice-Consul, et distribution de cadeaux par le Père Noël. Un très beau film et des productions enfantines réjouirent encore petits et grands.

**Nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier** fort animée au Cercle, où un succulent repas fut suivi de danse et de jeux.

**Le traditionnel repas des Vieux**, patronné par l'Ouvroir des Dames suisses, fut servi au Cercle le 10 janvier 1971. 34 compatriotes âgés de 65 ans et plus — la doyenne en comptant 90 — furent choyés à souhait. Ils emportèrent un magnifique souvenir et... un colis de vivres. Allocutions de M. A. Steiner, président, et de M. R. Brodt vice-Consul.

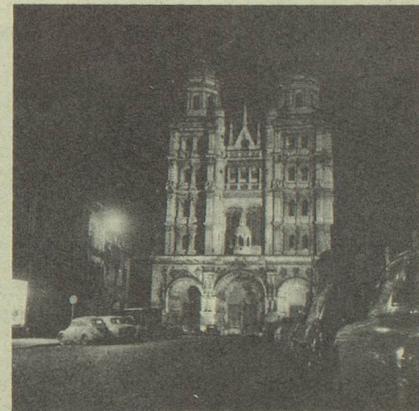
Les membres furent conviés par le Comité à un dîner le 27 février 1971 au Cercle, en l'honneur de M. E. Monney, Consul de Suisse récemment entré en fonction, et son épouse. Ce premier contact, qui devait fournir l'occasion à tous de faire la connaissance des nouveaux venus, fut une réussite.

#### Amicale suisse lédonienne, Lons-le-Saunier

M. Fernand Clerc, apiculteur à 39-Sellières, a été élu président le 31 janvier 1971. Il succède à M. Frédéric Veuve, parti sous d'autres cieux.

**Calendrier des manifestations prévues en 1971 :**

- assemblée générale à fin mars ;
- sortie annuelle au début de juin ;
- fête nationale le 1<sup>er</sup> août ;
- soirée récréative d'automne dans la deuxième semaine de novembre.



#### Arrondissement consulaire de Dijon

##### Mutations au Consulat :

M. Charles Haller a été transféré en novembre dernier à Bogota en qualité de Chef de chancellerie auprès de notre Ambassade en Colombie. Il a été remplacé par Mme Rosa Aeschlimann de Rüegsau-BE qui a pris ses fonctions au début de cette année.

#### Exposition itinérante de livres suisses en France

Cette remarquable exposition consacrée à l'édition suisse et organisée par la Société des Libraires et Editeurs de la Suisse romande, en collaboration avec la Fondation Pro Helvetica, sera présentée du jeudi 13 mai au dimanche 23 mai 1971 à la Salle des Fêtes, 5 bis, rue Devosge à Dijon. Nous cherchons des volontaires (membres de la Colonie suisse ou étudiants) pour assurer une permanence pendant les heures d'ouverture de l'exposition. S'annoncer au Consulat de Suisse, 6, rue Rameau.

#### In memoriam

Dans le funèbre silence d'une clinique parisienne, le 1<sup>er</sup> février 1971, s'est

éteint, dans sa 68<sup>e</sup> année, M. Léon Lorenz, président de l'Amicale suisse de l'Yonne. Et le jeudi suivant, en son fief d'adoption Joigny (Yonne) se déroulaient ses émouvantes obsèques en présence d'une foule consternée et dans une fervente communion d'unanimes regrets ! M. Louis François, Consul de Suisse à Dijon et une délégation de la Société suisse de la Côte-d'Or entouraient la famille et les nombreux amicalistes de leur affectueux réconfort.

Que soit autorisé à un vieil ami du vénéré disparu l'évocation d'un hommage exceptionnel et combien mérité ! Bien que transplanté en France, Léon Lorenz a toujours su garder jalousement un amour passionné du pays d'origine. Ame ardente et cœur généreux, il veut réaliser une belle œuvre de regroupement. C'est ainsi qu'avec le concours d'une équipe dynamique est fondée en 1946 l'Amicale suisse de l'Yonne. Vingt-cinq années durant, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, Léon Lorenz assumera les délicates fonctions de président à la satisfaction de tous. Ainsi en témoigne l'affirmation d'un de ses fidèles compagnons de la première heure : « Léon Lorenz n'a connu que des amis ».

Non content de rallier, Léon Lorenz veut entretenir la flamme patriotique. Aussi met-il spontanément au service d'autrui ses capacités de maître imprimeur et son talent de rédacteur « Trait d'Union » qui portera ainsi dans chaque foyer le précieux message. Tandis que bientôt après naîtra « Notre Bulletin » dont la diffusion s'étendra à tous les membres des Sociétés sœurs de l'arrondissement consulaire de Dijon.

Couronnant le tout, Léon Lorenz suggère et réalise des concentrations régionales périodiques au succès certain et bénéfique à chacun des participants.

Mais l'âge aidant et un mal sournois lui paralysant parfois l'usage des membres inférieurs, Léon Lorenz songe à la retraite et à la relève.

Néanmoins, il souhaite marquer le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa chère Amicale. Tout s'effondre alors dans un inexorable destin !

Reste à ceux qui ont connu, estimé et aimé Léon Lorenz, l'impérissable mémoire de l'homme qui, fuyant l'éclat et les louanges, a passé en faisant le bien.

Daigne son bel exemple susciter les jeunes vocations au sein de nos Sociétés suisses.

A toi, mon cher ami Léon, au revoir ; et dans un monde meilleur.

Le gérant de « Notre Bulletin »  
N.R.

Rappelons également que les premiers numéros du « Messager suisse de Paris » furent imprimés chez M. Lorenz.

La Rédaction.

### Société suisse de la Côte-d'Or, Dijon

#### Fête de la Toussaint :

Une délégation s'est rendue au cimetière de Talant pour s'incliner sur la tombe de notre ancien président, M. Coeytaux. A cette occasion, plusieurs tombes de sociétaires reposant dans ce cimetière furent visitées dont celle de M. Hofmann.

#### Fête de Noël :

C'est le dimanche 20 décembre qu'a eu lieu, salle Familia, notre traditionnelle fête de Noël. Dès 15 h 30, un nombre important de sociétaires, accompagnés de leurs enfants était présent. Cette manifestation s'est tenue sous la présidence d'honneur de Monsieur le Consul François. Distraction en attendant le Père Noël, par un groupe de jeunes accordéonistes. Une tombola toujours bien fournie faisait la convoite de chacun. Buffet et buvette étaient à la disposition des parents et amis.

Après l'arrivée du Père Noël, ce fut la distribution des jouets aux enfants. Ceux-ci furent gâtés, ce qui est tout à l'honneur de Mme Convert. Les personnes âgées et nécessiteuses ne furent pas oubliées, la distribution des colis s'effectua durant la semaine.

#### Apéritif du 1<sup>er</sup> janvier :

25 personnes seulement étaient présentes à notre Siège « Le Gillet » pour l'échange des vœux. Il est regrettable que cette sympathique manifestation ne soit pas mieux fréquentée par nos sociétaires.

#### Carnet familial :

##### Décès :

Mme Christophe, M. Stehly, membre actif, M. Charles Lang, membre d'honneur.

Nous renouvelons à toutes ces familles dans le deuil, nos très sincères condoléances.

#### Mariages :

M. Yves Coeytaux avec Mlle Aleth Paris, le 25 avril 1970.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux. Nous nous excusons auprès de M. et Mme Coeytaux d'avoir omis de mentionner cette heureuse nouvelle dans le précédent bulletin.

Nous sommes également heureux de vous annoncer les noces d'Or de M. et Mme Robadey, de Noiron-sur-Bèze. Toutes nos félicitations aux jubilaires.

### Union helvétique et Cercle amical suisse de Troyes

Président : J. Altenbach, « Petit Château » 10 - Vendeuvre-sur-Barse, Tél : 45-31-24.

Secrétaire : J. Perregaux, rue du Haut, 10 - Cléry-Haut.

#### Début mai :

Assemblée générale. Sortie « au Muquet ». Partie de pêche dans l'étang du président.

Une circulaire précisant dates et détails sera envoyée aux membres en temps utile.

Invitation cordiale à tous les compatriotes non encore membres.

Tous renseignements auprès du président ou secrétaire.

# Abonnez-vous au Messager Suisse de France